

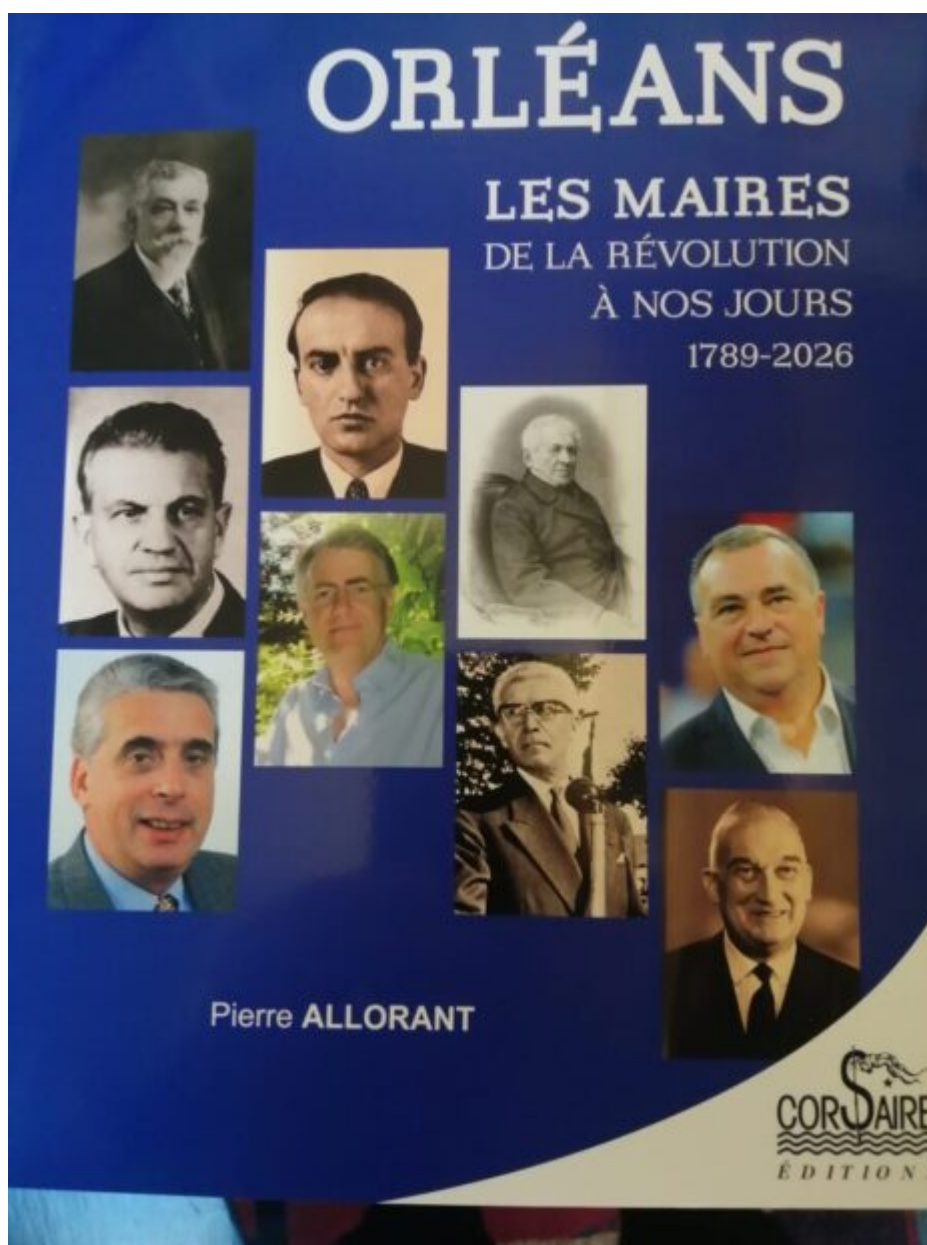
Orléans racontée par ses maires

 www.magcentre.fr/355784-orleans-racontee-par-ses-maires/

16 décembre 2025

mardi, 16 décembre 2025

Méconnus, oubliés, disparus de la mémoire populaire, une cinquantaine de maires se sont succédé à l'hôtel de ville d'Orléans depuis la Révolution. L'historien Pierre Allorant vient de publier une monographie qui retrace le parcours de tous ces premiers magistrats municipaux.



Dans son ouvrage, Pierre Allorant met en lumière les maires d'Orléans de la Révolution à aujourd'hui.

Par Jean-Jacques Talpin.

Il suffit de flâner dans Orléans et de lever le regard vers les plaques de rues pour découvrir pas à pas des pans entiers de l'histoire locale. Rocheplatte, Eugène Vignat, Adolphe Crespín, Charles Sanglier ou encore Eugène Turbat et bien d'autres : la ville rend ainsi hommage aux occupants du fauteuil de maire. Mais qui se souvient de Robineau-Pineau, de Nazon, Genteur ou Drouin et tant d'autres, des maires qui ont disparu de la mémoire populaire si tant est qu'ils y aient un jour laissé une trace ?

Une monographie exhaustive

L'histoire est ainsi faite qu'elle retient, parfois injustement, des hommes (il n'y a bien sûr aucune femme...) qui ont marqué de leur empreinte des événements historiques, des faits divers ou de grands projets urbains. Le paysage orléanais d'aujourd'hui est le fruit de ces élus qui ont construit, détruit souvent, modifié ou saccagé la ville. Pour la première fois (même s'il s'agit d'une réédition augmentée d'une publication de 2018) une monographie recense le parcours, les faits d'armes, les échecs et les réussites de tous les maires depuis la Révolution.

Des notables désignés aux maires bâtisseurs

Cette somme de travail est le fruit des travaux de Pierre Allorant, historien bien connu dans la région et par ailleurs (entre autres responsabilités et elles sont multiples !), doyen de la Faculté de droit, d'économie et de management. L'ouvrage richement illustré retrace ainsi la vie et le parcours municipal de tous ces primus inter pares locaux. À travers cette approche scientifique, Pierre Allorant classe ces maires en plusieurs catégories : les notables du 19^e siècle désignés par le pouvoir central (les maires élus de la 3^e République), les maires reconSTRUCTEURS de la 4^e République de Pierre Chevallier à Pierre Segelle et les maires bâtisseurs depuis 1989 avec l'arrivée de Jean-Pierre Sueur.

Les errements politiques de certains maires

Il est sans doute injuste de mettre sur un même niveau Roger Secrétain, créateur de La Source ou Jean-Pierre Sueur qui a révolutionné l'urbanisme orléanais et d'autres élus, sans doute bons gestionnaires mais peu innovateurs. De même, il eût été intéressant de placer en perspective et en critiques certaines politiques municipales, voire de rappeler le rôle néfaste de certains maires comme l'énarque froid Jacques Douffiagues, destructeur de la place de la gare.

Il eût aussi été intéressant de rappeler les errements politiques de certains maires élus par une majorité relativement progressiste mais dérivant vers des positions ultra-droitières.

« L'historien n'est pas un accusateur public »

Mais tel n'est pas l'objet de l'ouvrage comme le rappelle Pierre Allorant dans son introduction. Ainsi l'historien n'est pas là pour « *distribuer des jugements de valeur* » mais « *pour comprendre et expliquer, et ce n'est pas un accusateur public, pour éclairer les enjeux, les continuités et les ruptures, les réussites et les occasions manquées, les trains à ne pas rater pour rester dans le wagon de tête des villes françaises qui compteront et où il fera bon vivre* ». À cet égard, l'ouvrage remplit parfaitement son rôle et représente un excellent cadeau de Noël à glisser sous le sapin.

Orléans. *Les maires de la Révolution à nos jours. 1789-2026.*
Corsaire Éditions : 35 euros.

Plus d'infos autrement :

Comment la gauche a changé Orléans en dix ans !



Commentaires

Toutes les réactions sous forme de commentaires sont soumises à validation de la rédaction de Magcentre avant leur publication sur le site. Conformément à l'article 10 du décret du 29 octobre 2009, les internautes peuvent signaler tout contenu illicite à l'adresse redaction@magcentre.fr qui s'engage à mettre en oeuvre les moyens nécessaires à la suppression des dits contenus.

Laisser un commentaire

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Ce site utilise Akismet pour réduire les indésirables. En savoir plus sur la façon dont les données de vos commentaires sont traitées.